# APPEL A PROJETS

1. **Le Fonds**

Le Fonds Hubert Schoonbroodt est créé à la mémoire du maître organiste Hubert Schoonbroodt qui œuvra sans relâche pour sauvegarder le patrimoine organistique, la musique d’orgue et les jeunes organistes.

Afin de perpétuer l’action de sauvegarde et l’enseignement d’Hubert Schoonbroodt, ses amis ont créé un Fonds à son nom visant à encourager une personne physique et morale ayant contribué avec succès, même partiellement, à la préservation, la restauration, la conservation et la mise en valeur d’un ou plusieurs orgues historiques ou de documents anciens relatifs à l’art de l’orgue wallon et bruxellois. Un encouragement qui prend la forme d’un prix bisannuel. Depuis 2015, le Comité de gestion souhaite porter son attention sur le soutien de jeunes organistes de talent.

Le lauréat du prix sera invité à se produire gratuitement sur un orgue historique en Belgique. Le prix lui sera remis à l’occasion de son concert.

1. **Le Prix**

Le lauréat recevra un soutien de € 4.500.

Le prix constitue un encouragement à un jeune talent, dont il contribuera à développer la carrière de manière significative.

1. **Procédure de sélection**

Les dossiers seront examinés par un jury indépendant d’experts, désigné par le Comité de gestion du Fonds et chargé de lui faire rapport.

La **sélection** est assurée par le Comité de gestion. Le Comité de gestion ne motive pas ses décisions qui sont sans appel.

Chaque candidat est informé par écrit du résultat de la sélection. Tout projet sélectionné fait l’objet d’une convention prévoyant une procédure de contrôle quant à l’affectation du soutien.

***Critères de recevabilité et de sélection***

Pour être pris en considération, les dossiers introduits doivent répondre aux critères de recevabilité suivants :

* Le formulaire doit être dûment rempli en ligne et les annexes demandées jointes.
* Le porteur du projet:
	+ a maximum 35 ans;
	+ peut témoigner d’une carrière prometteuse;
	+ est belge ou résident en Belgique ;
	+ doit fournir au minimum 2 lettres de référence.

Les critères de sélection suivants sont déterminants

* L’utilisation du montant du prix ;
* Le potentiel de développement d’une carrière internationale ;
* Les compétences musicales du candidat (évaluée sur bases de fichiers audio et d’une vidéo).